

## **Le rectorat de Nancy-Metz ou deux poids, deux mesures ...**

Un prof de maths du LP Jean-Charles Pellerin à EPINAL, dans les Vosges, est poursuivi, depuis avril dernier, pour injures à caractères raciste proférées contre un de ses élèves noirs : « Ah, voilà Bamboula ! », « Retourne dans ton pays manger des bananes », « Ne prends pas ma règle, tu vas la salir », « Tu es noir, tu voles, non ? » seraient le genre d'aménités qu'il sert à un de ses élèves, Ch ..., dont, cause ou effet, les résultats en maths sont en chute libre.

Les camarades de Ch ... sont intervenus pour que cessent les brimades racistes : ils informent le CPE, donnent leurs témoignages, lancent une pétition. Le proviseur rappelle à l'ordre l'enseignant et adresse un rapport au rectorat ...de Nancy-Metz.

Qui fait quoi ?

Une mise en garde est prononcée et une procédure disciplinaire est en cours.

Mais le prof raciste est toujours devant ses élèves ... Aucune suspension ! Même pas conservatoire !

Certes, s'il avait enseigné la SHOAH à ces mêmes élèves et organisé avec eux le Voyage de la Mémoire en Pologne et en République tchèque, il ne serait pas en état de remettre les pieds dans son bahut.

Mais les chose vont ainsi : l'institution scolaire punit aujourd'hui qui éveille la vigilance des jeunes esprits en leur enseignant l'histoire de la liquidation d'un groupe humain déshumanisé par le regard et le discours de ses assassins tout en épargnant celui qui dévalorise un jeune homme au prétexte qu'il n'a pas le teint aryen.

L'Ecole est tombée dans de drôles de mains qui fichent des taloches à ceux qui transmettent les valeurs de la République et caressent ceux qui les transgressent.